

CONSEIL DE PARTICIPATION.

Réunion du 16 juin 2020.

PRESENTS :

Membres de droit :

Gaëlle SCHMITZ, directrice

Bruno WATELET, échevin, président du Conseil de Participation (CoPa)

Colette ANDRIANNE, échevine

Personnel enseignant :

Véronique LEPAGE, maître d'éducation physique (*suppléante de Caroline PONNELLE, institutrice primaire*)

Hélène CORNEROTTE, institutrice primaire (*suppléante de Laurie CARNEVALI, institutrice primaire*)

Claire SCHROBILTGEN, institutrice primaire

Personnel administratif et/ou ouvrier :

Elodie MEURISSE, employée administrative en charge de l'enseignement

Représentants des parents :

Edith JACQUEMIN, Comité des parents de l'école de Meix-devant-Virton

Cindy GROFF, Comité des parents de l'école de Sommethonne

Franck GERARD, Comité des parents de l'école de Robelmont

Membres représentant l'environnement social, économique et culturel :

~~Karl GOFFINET, employé chargé de l'animation socio-culturelle (en collaboration avec le Centre Culturel de Rossignol)~~

Pascal FRANCOIS, Président du Cercle de Musical Meix-devant-Virton

~~Pauline PETIT, bibliothécaire au sein de la Bibliothèque de Géroville~~

Est excusé :

Karl GOFFINET, employé chargé de l'animation socio-culturelle.

Est absent :

Pauline PETIT, bibliothécaire au sein de la Bibliothèque de Géroville.

Le Conseil de participation est réuni suite à une convocation du 2 juin 2020 avec à l'ordre du jour, les points suivants :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2019.
2. Plan de Pilotage de l'école communale fondamentale de Meix-devant-Virton-Robelmont-Sommethonne – présentation et avis (avant présentation officielle au Pouvoir Organisateur pour validation).
3. Divers.

*La présidence est assurée par l'échevin en charge de l'enseignement, Monsieur Bruno WATELET.
Il déclare la séance ouverte à 17h30 en remerciant chacun pour sa présence à cette réunion.*

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2019.

Aucune remarque n'est formulée en ce qui concerne le procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2019, qui est donc approuvé à l'unanimité.

2. Plan de Pilotage de l'école communale fondamentale de Meix-devant-Virton-Robelmont-Sommethonne – présentation et avis (avant présentation officielle au Pouvoir Organisateur pour validation).

Madame Gaëlle SCHMITZ, directrice, présente le Plan de Pilotage rédigé pour l'école communale de Meix-devant-Virton. Cette présentation fait partie du processus de mise en œuvre du Plan de Pilotage, en application de la réglementation en vigueur.

Il est d'ailleurs important de rappeler que l'article 67 du décret « Missions » du 24 juillet 1997, tel que modifié par le décret « Pilotage » du 13 septembre 2018, prévoit que le diagnostic et l'annexe détaillant les valeurs de référence chiffrées annuelles et pluriannuelles sont des données confidentielles.

En application de cette réglementation, le plan de Pilotage doit être soumis à l'avis du Conseil de Participation et de la Commission paritaire locale, avant d'être soumis au Conseil communal. Ces avis doivent être recueillis dans le respect des règles de confidentialité.

Après un état des lieux et un bref diagnostic, Madame Gaëlle SCHMITZ détaille alors les objectifs spécifiques et les stratégies prévus dans le Plan de Pilotage.

Elle termine enfin par les actions qui seront poursuivies par thématique.

A l'issue de la présentation, aucune question n'est posée et aucune remarque n'est émise par l'ensemble des membres du Conseil de Participation, qui remet un **avis favorable**.

3. Divers.

Aucun point divers n'est ajouté.

Ceci clôture la séance qui est levée à 18h05.

La Secrétaire
(s) E. MEURISSE

Pour le CoPa,

Le Président,
(s) B. WATELET